

## **32 - LES BASSES GORGES DU VERDON**



### **Communes concernées**

Esparron-du-Verdon	Quinson
Gréoux-les-Bains	Sainte-Croix
Montagnac-Montpezat	Saint-Laurent-du-Verdon
Moustiers-Sainte-Marie	Saint-Martin-de-Brômes

### **Données générales**

Superficie : environ 11255 hectares  
Altitude maximale : 1216 mètres  
Altitude minimale : 287 mètres  
Population : environ 3400 habitants (hors  
Montagnac-Montpezat, Saint-Martin-de-  
Brômes)



# PRESENTATION

## LES PREMIERES IMPRESSIONS

Ce pays se caractérise par une succession de petites gorges, de lacs et de bassins agricoles qu'emprunte le Verdon. La forêt, méditerranéenne, très présente, occupe les versants.

Les villages, typiquement provençaux, se sont installés sur les pentes ensoleillées.



## LES MATIERES ET LES COULEURS

Vert émeraude du Verdon paisible

Marron du Verdon tumultueux

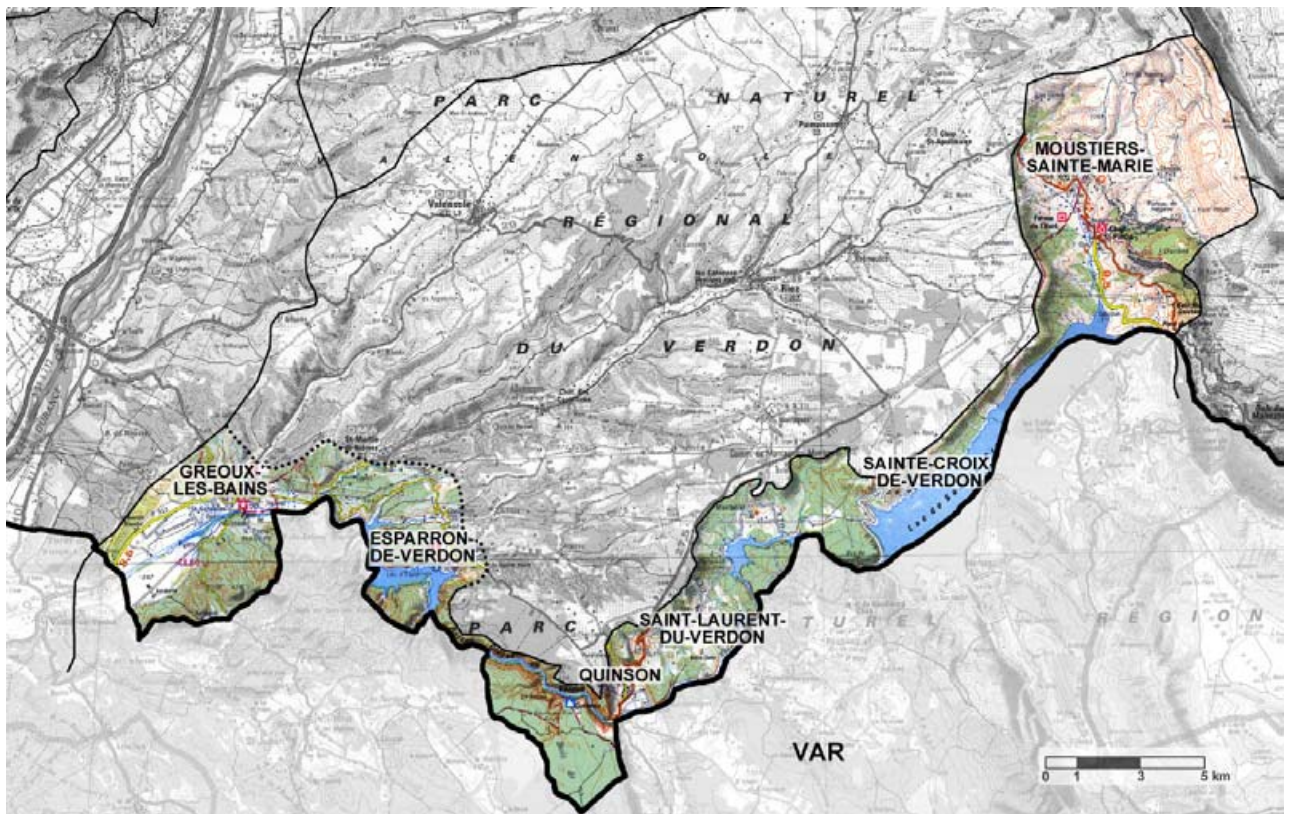
Vert-jaune des pins d'Alep

Vert grisâtre des chênes verts

Jaune or des genêts

Blanc veiné de noir des falaises calcaires

Tâches rouge-orangé des toitures des maisons



## CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

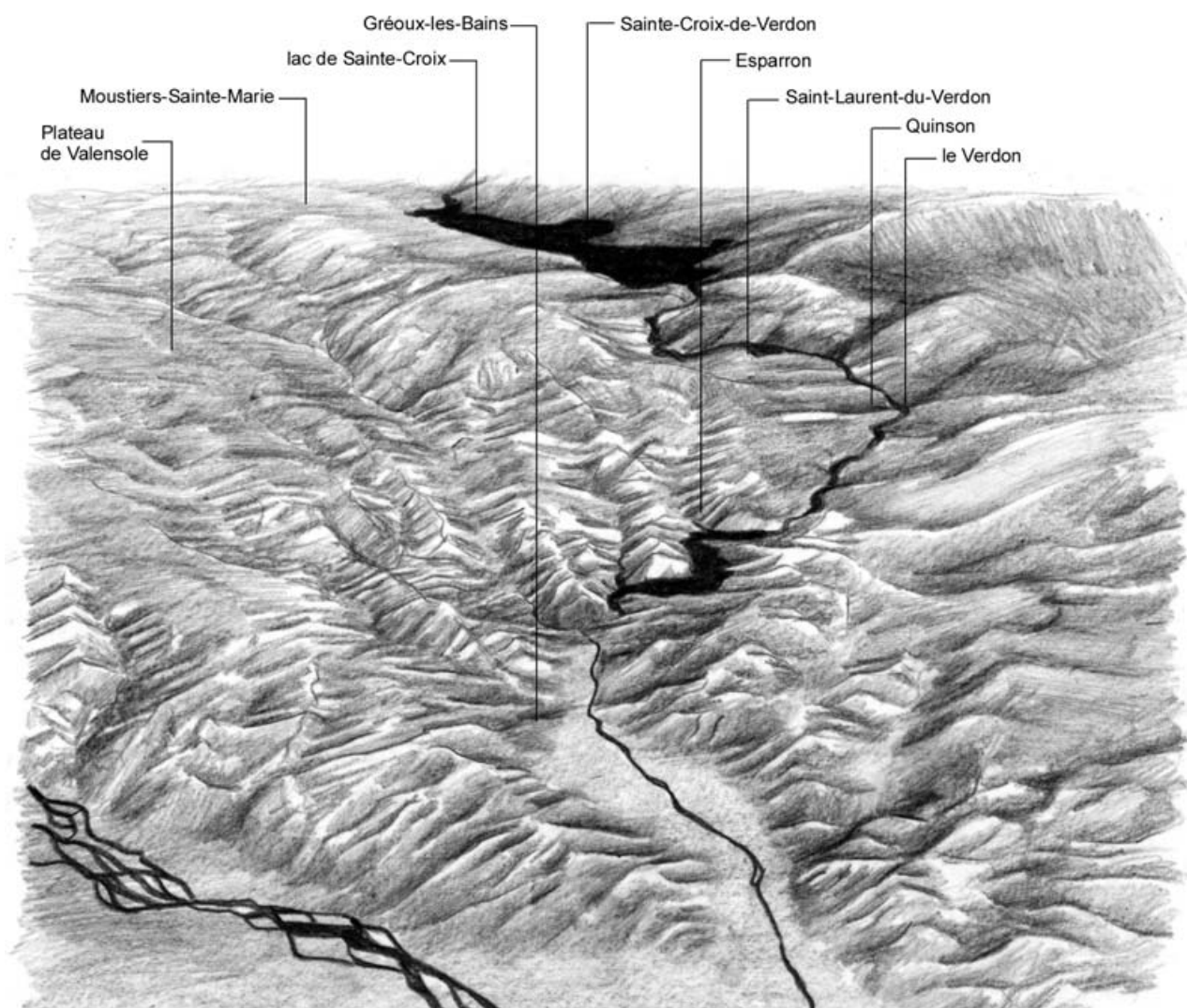
### LE RELIEF ET LA GEOMORPHOLOGIE



La vallée se présente sous la forme d'une succession de petites gorges et de cuvettes plus ou moins importantes. Dans les environs de Gréoux-les-Bains, la vallée s'évase amplement et présente alors un fond plat avant de confluer avec la Durance.

Depuis la sortie du Grand Canyon (pont du Galetas), la Basse Vallée du Verdon suit une orientation générale est-ouest. Elle sinue jusqu'à la confluence avec la Durance, en contre-bas du Plateau de Valensole qui forme sa limite nord.

La rivière du Verdon constitue une limite naturelle avec le département du Var.





## LA GEOLOGIE

L'entité peut se diviser en plusieurs unités géologiques.

Les calcaires durs et blancs du Jurassique forment les gorges.

Des argiles rouges sombres (Tertiaire), apparaissent aux alentours de Moustiers-Sainte-Marie.

Des poudingues du plateau de Valensole (Tertiaire) formés de galets de roches diverses affleurent en rive droite. Ils apparaissent au contact de la bordure de calcaire faillée de Moustiers ou au niveau de Baudinard et de Quinson où ils constituent des placages sur les calcaires du Jurassique Supérieur.

Des sédiments marneux et calcaires constituent la confluence avec la Durance.

Ponctuellement des argilites (Sainte-Croix) ou des gisements tufeux (Moustiers-Sainte-Marie) sont visibles.

Ces matériaux sont utilisés dans la construction traditionnelle et donnent des appareillages particulièrement colorés.

## L'HYDROGRAPHIE

La rivière du Verdon passe d'une ambiance à l'autre, de retenues calmes aux rapides sinuant entre les verticales des falaises.

Le lac de Sainte-Croix (14 km de long 2200 hectares) précède une série de petits lacs ponctuant les basses gorges (Montpezat, Saint-Laurent-du-Verdon, Quinson et Esparron).

Entre la sortie du Grand Canyon et la confluence avec la Durance au sud de Manosque, le Bas-Verdon est marqué par une succession de barrages et de centrales hydroélectriques. D'anciens bassins agricoles ont été ainsi transformés en lacs de retenue, comme celui de Sainte-Croix. Les villages autrefois perchés sont aujourd'hui au bord de l'eau. Des affluents (Colostre, Vaïre) et des canaux d'irrigation complètent le réseau hydrographique de l'entité.

La présence de ces nombreuses retenues et des gorges génère un tourisme lié à l'eau (canoë, pédalos, baignade).



## CONTEXTE HUMAIN

### L'AGRICULTURE ET LA FORET



Les formations boisées occupent une grande partie de ce territoire et subissent une influence méditerranéenne de plus en plus forte à l'approche de la Durance. Elles occupent les versants abrupts (contreforts du plateau de Valensole) et les irrégularités des falaises.

Le pin d'Alep apparaît dans le bassin de Moustiers-Sainte-Marie et remplace rapidement le pin sylvestre et le pin noir autour du lac de Sainte-Croix.

Puis, rapidement les boisements évoluent en garrigues à pins d'Alep, à chênes verts et à chênes pubescents. Celles-ci s'associent à des boisements mixtes et des taillis de chênes pubescents sur les sols les plus frais et les plus profonds.

Les peuplements rupicoles, pourtant rares dans le département, sont néanmoins présents dans les basses-gorges du Verdon. Ils sont représentés entre autre par le chêne vert, le genévrier, le pistachier.

L'agriculture occupe une place limitée. Les terroirs se concentrent sur les fonds plats des bassins qui ponctuent les gorges (Moustiers-Sainte-Marie, Saint-Laurent-du-Verdon, Quinson). Ces terroirs, souvent irrigués, se composent de cultures de céréales, fourrages. Quelques parcelles de vignes subsistent dans les environs de Quinson.

Les olivettes sont fréquentes sur les coteaux proches des villages et sont parfois cultivées en terrasses (Moustiers-Sainte-Marie).

De nombreuses truffières ponctuent l'ensemble des terroirs et contribuent parfois à resserrer les horizons.

Dans les environs de Gréoux-les-Bains, la vallée plus large, offre un sol fertile et subit l'influence de la Durance. C'est le domaine des grandes cultures irriguées (céréales, maïs, tournesol), entrecoupées des ripisylves.



## LES FORMES URBAINES



L'habitat traditionnel, de type provençal, est groupé en villages parfois installés en pied de pente (Quinson, Saint-Laurent-du-Verdon), ou perchés sur la pente (Moustiers-Sainte-Marie) ou sur des ressauts (Esparron-de-Verdon). En aval de Gréoux-les-Bains, l'habitat est lié à l'agriculture, avec de petits hameaux et des fermes isolées. Le petit village de Sainte Croix a été reconstruit en bordure du lac après avoir été englouti.

La plupart des villages semblent avoir survécu grâce au tourisme. De nombreuses maisons anciennes, menacées d'abandon, ont été restaurées et reconverties en résidences secondaires ou locatives. Ces villages restent bien souvent déserts en dehors de la saison estivale.



L'urbanisation du Bas-Verdon reflète l'activité touristique, même si celle-ci est saisonnière. A l'habitat traditionnel groupé en villages ou hameaux s'ajoute le pavillonnaire récent, parfois important. Ainsi, l'habitat diffus se développe de façon considérable notamment dans les environs de Moustiers-Sainte-Marie, Quinson et d'Esparron-de-Verdon. Les coteaux boisés du lac d'Esparron sont régulièrement ponctués d'habitat pavillonnaire.

Gréoux-les-Bains doit son extension au thermalisme. Une couronne pavillonnaire entoure l'ancien village perché aux ruelles étroites et des immeubles collectifs ont été construits autour de l'établissement thermal.



## SITES REMARQUABLES

### **Le village de Moustiers-Sainte-Marie** (Site classé loi de 1930)

Ce village remarquable apparaît comme en parfaite harmonie avec son site, de magnifiques falaises de calcaires fendues par un torrent. C'est là, sur la paroi gauche, que la chapelle Notre-Dame de Beauvoir domine le village.



### **Le lac de Sainte-Croix**



### **Les Gorges de Baudinard** (Sites classés loi de 1930)

Elles forment un défilé étroit où le Verdon se faufile entre les falaises de calcaire, entre les barrages de Sainte-Croix et Montpezat. Les basses-gorges du Verdon, plus larges, s'étirent du barrage de Quinson jusqu'à Esparron-du-Verdon. Ces deux gorges traversent des forêts au fort caractère méditerranéen qui leur donnent leur caractère paisible et sauvage.



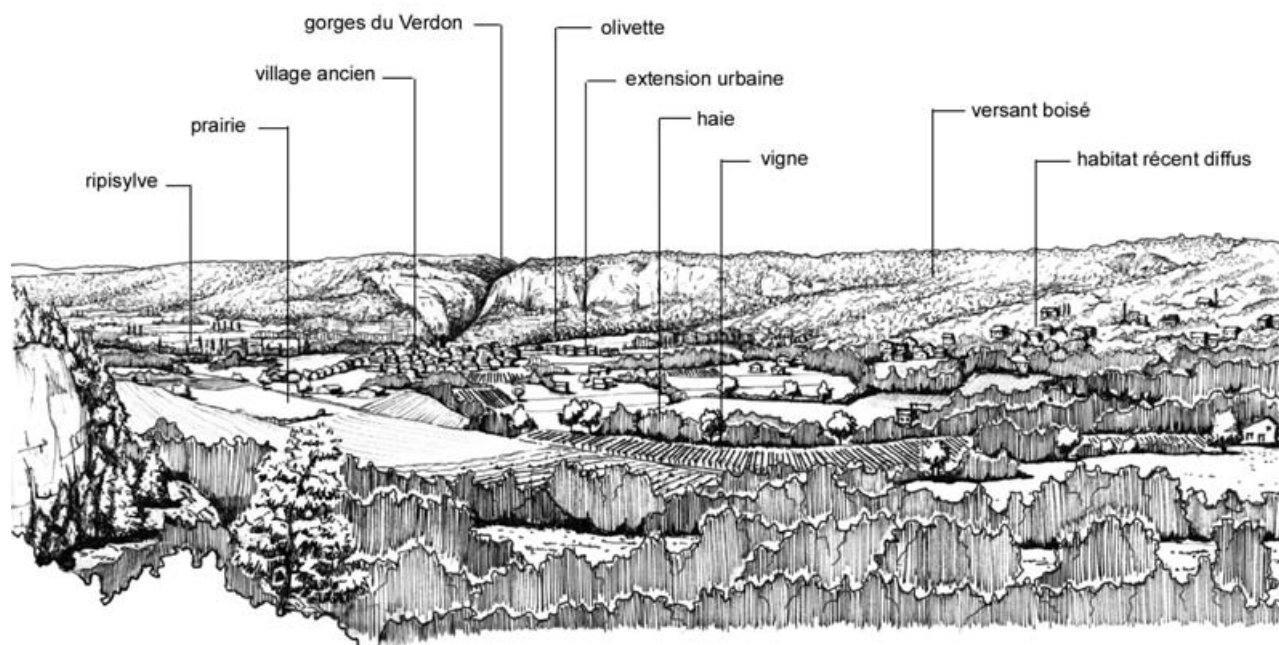
**NB : Cette entité fait partie du Parc Naturel Régional du Verdon**



## ORGANISATION DU TERRITOIRE

- Villages anciens groupés perchés ou en pied de versants
- Habitat pavillonnaire diffus aux alentours des villages
- Habitat lié au tourisme très souvent dispersé
- Forte pression touristique (campings, panneaux, restaurants, ...)

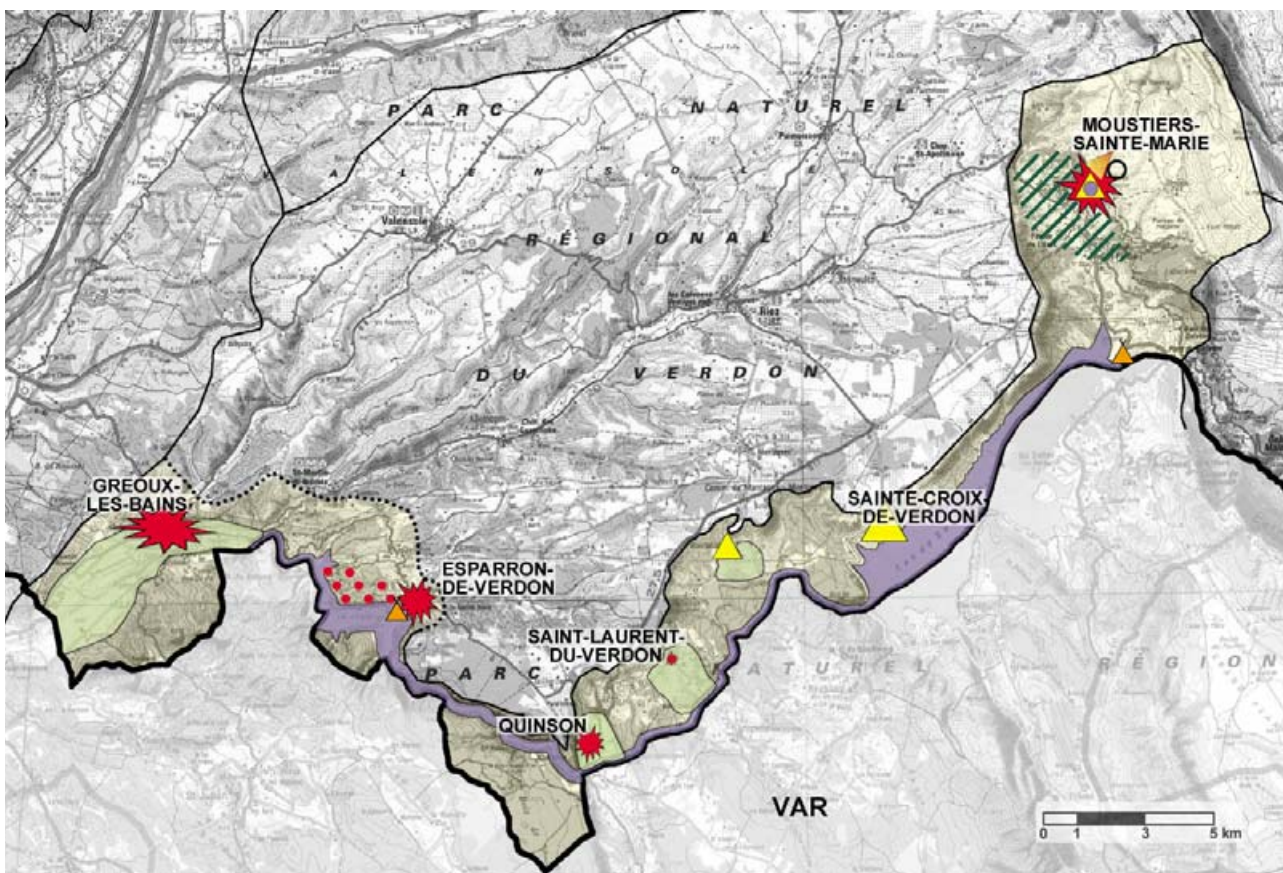
- Forêts et garrigues sur les versants
- Mosaique de cultures localisées dans les bassins
- Quelques terrasses à oliviers aux alentours des villages
- Quelques truffières et parcelles de vignes
- Quelques haies résiduelles








## ENJEUX PRIORITAIRES



Assurer la pertinence des extensions urbaines


Gérer les flux touristiques



## ENJEUX ET ACTIONS

PAYSAGE URBAIN	
	<p><b>GERER ET ASSURER LA PERTINENCE PAYSAGERE DES EXTENSIONS URBAINES</b> (topographie, identité des terroirs, matériaux, volumes, couleurs,... )</p> <p>Maintenir et mettre en valeur le patrimoine bâti                      Freiner l'étalement urbain                      Affirmer une limite nette d'urbanisation                      Améliorer et requalifier les entrées de villes et villages                      Promouvoir les savoir-faire architecturaux</p>
	<p><b>PRESERVER ET SOULIGNER LA SILHOUETTE DES VILLAGES</b></p> <p>Affirmer une limite nette d'urbanisation                      Conserver des espaces de respiration autour des villages                      Inventorier et réhabiliter le patrimoine bâti</p>
	<p><b>CONTROLLER LA DISPERSION ET LA QUALITE DU BATI DANS LES ESPACES AGRICOLES ET LES BOISEMENTS</b></p> <p>Freiner l'implantation diffuse                      Préférer une densification à un développement dispersé                      Développer une réflexion sur l'aménagement de nouveaux « pôles » d'habitation                      Promouvoir les savoir-faire architecturaux                      Améliorer l'intégration des bâtiments agricoles dans le paysage</p>
	<p><b>CONTROLLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITE DES INSTALLATIONS LIEES AU TOURISME (plages, campings, mobil-homes)</b></p> <p>Gérer les flux touristiques                      Identifier et répertorier les sites à problèmes                      Améliorer les aménagements                      Mise en place d'une réflexion sur la signalétique et la publicité</p>
	<p><b>RISQUE D'EFFONDREMENT DU ROCHER SURPLOMBANT MOUSTIERS-SAINTE-MARIE</b></p> <p>Evaluer les risques                      Projets de stabilisation</p>

AGRICULTURE ET GRAND PAYSAGE	
	<p><b>CONSERVER ET VALORISER LA STRUCTURE AGRAIRE QUI FAÇONNE LE PAYSAGE (terrasses à oliviers, haies et ripisylves)</b></p> <p>Maintenir et développer l'activité agricole                      Conserver et entretenir (voire replanter) la structure de haies                      Maintenir et entretenir les terrasses                      Mise en place de protections éventuelles des structures encore en place                      Inciter les propriétaires à l'entretien des structures végétales</p>
	<p><b>PRESERVER LES PAYSAGES AGRICOLES OUVERTS SUR LES HAUTEURS ET DANS LES BASSINS</b></p> <p>Maintenir et développer l'activité agricole                      Maintenir la diversité des cultures                      Maîtriser le développement de friches                      Entretenir les ripisylves et les haies                      Gérer l'implantation des truffières qui tendent parfois à resserrer les horizons</p>

PAYSAGES REMARQUABLES	
	<p><b>PRESERVER LA QUALITE DES PAYSAGES REMARQUABLES</b></p> <p>Mettre en valeur les sites remarquables et leur perception                      Faciliter la protection et la gestion de ces sites                      Etudier l'impact des aménagements existants ou à venir dans les sites remarquables (bâti, circulation, stationnement, signalétique,...)</p>

SITES DE PERCEPTION	
	<p><b>PRESERVER LA QUALITE DES PERSPECTIVES VISUELLES</b></p> <p>Entretien des abords des points de vue</p>

